



Diffamation envers ma personne

Par **jeanne34**, le **16/04/2012 à 16:53**

Bonjour,
Je suis depuis 8 mois avec mon compagnon qui est la papa de deux enfants (3 et 6 ans), dont il a la garde les week end, tout se passe bien avec les enfants, je ne m'immisce pas dans l'éducation que leur papa peut leur porter.
Dernièrement mon compagnon a eu des différends avec son ex épouse, dont il est divorcé, et il y a une semaine de ça elle lui a dit que son fils avait vu ma pilosité et qu'elle nous mettait en garde.
C'est une femme que je n'ai jamais vue de ma vie, je suis extrêmement choquée de ses propos, je trouve cela extrêmement grave comme accusation.
Que puis-je faire dans ce cas là?

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 17:17**

Bonjour,
"Que puis-je faire dans ce cas là?"
Rien du tout, inutile d'aller faire des histoires pour rien.
Ce n'est pas de la diffamation.
Cdt

Par **jeanne34**, le **16/04/2012 à 17:59**

Je ne cherche en aucun cas à faire des histoires, mais je trouve cela très grave de se faire entendre dire ça.
Je m'excuse aussi de n'avoir pas utilisé à bon escient le terme diffamation dans mon sujet.
Je vous remercie d'avoir eu l'attention et le temps d'avoir pu répondre à ma question quand même.
Cordialement

Par **Marion2**, le **16/04/2012** à **18:05**

Non, cela n'est pas très grave. et croyez bien que ce n'est vraiment pas la peine de vous mettre dans ces états. rnrnMontrez-vous plus intelligente qu'elle et laissez la parler....